

Subventions pour congrès

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon en cours d'année 1997 :

* 3 000 F à la Société de Biologie de Besançon pour l'organisation les 26 et 27 juin dernier, du 4^{ème} Forum des Jeunes Chercheurs, à la Faculté de Médecine et de Pharmacie. 200 personnes ont assisté aux différentes réunions thématiques sur les deux jours.

* 4 000 F à l'Association d'Hygiène Sociale du Doubs et au CHR de Novillars, co-organisateurs de la journée de sensibilisation à l'ethno-psychiatrie intitulée «culture et psychiatrie», le 11 septembre dernier au Kursaal. 300 personnes, médecins, psychiatres, pédiatres, psychologues, personnels paramédicaux et éducatifs ont participé à cette journée.

* 30 000 F au Service de la Formation Continue de l'Université de Franche-Comté pour l'organisation du forum «Cybernet» ayant pour thème le télé travail, le 9 octobre dernier à la Faculté des Sciences. L'objectif du forum est de donner aux entreprises la possibilité de s'informer sur les différents aspects du télé travail.

* 4 000 F au Centre de Recherches en Histoire Ancienne de la Faculté des Lettres, pour l'organisation d'un colloque «le travail, conception, organisation, exploitation- recherches historiques», les 14 et 15 novembre prochain. Cette manifestation réunira une soixantaine de personnes dont dix de la CEE.

* 5 000 F à l'Académie Franc-Comtoise du goût pour l'organisation du colloque «Du terroir au goût des fromages» les 27 et 28 novembre prochain, à la Chambre de Commerce. 200 participants sont attendus et entendront les exposés de chercheurs de nombreux pays européens.

* 3 000 F au Laboratoire de Sociologie de la Faculté des Lettres, pour l'organisation du colloque «Autour d'Henri Mendras» les 5 et 6 décembre prochain en présence du socio-anthropologue lui-même. Ce colloque construit autour d'une personnalité de la discipline est destiné à la formation des étudiants. 200 à 300 d'entre eux y assisteront.

* 5 000 F au Laboratoire de la Faculté des Lettres pour l'organisation d'un colloque sur le traitement automatique du langage par ordinateur, les 10 et 12 décembre prochain, au Kursaal. Le colloque regroupera cent spécialistes dans ce domaine et de nombreux industriels.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

En cas d'accord, la somme de 37 000 F sera imputée au chapitre 92.99.65738.89052.200 (abondé de 30 000 F par un transfert du compte des dépenses imprévues de fonctionnement, chapitre 940) et la somme de 17 000 F (abondée de 3 000 F par un virement de la ligne 92.99.65738.89052) sera imputée au chapitre 92.99.65748.89052.200 du budget principal de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. ROIGNOT n'ayant pas pris part au vote en ce qui concerne le point relatif au Service de la Formation Continue de l'Université), adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 12 novembre 1997.